



VILLE DE CAP-CHAT

À : Jean-Claude Gaudreau, Renald Roy, Marie-Ève Godbout, Régis Soucy, Jacinthe Côté et Mathieu-Olivier St-Louis.

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par le soussigné, Yves Roy, directeur général et greffier, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur le maire, Marcel Soucy, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil à **16 h 30, le 15^{ième} jour d'octobre 2024**, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

- 1. RÉS.** Adoption de l'ordre du jour.
- 2. RÉS.** Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 396 000. \$ qui sera réalisé le 22 octobre 2024.
- 3. RÉS.** Adjudication au soumissionnaire gagnant – Financement des Règlements d'emprunts numéros 292-2019 et autoriser signature (document à venir).
- 4. RÉS.** Ajout à la Convention collective des employés municipaux de la Ville de Cap-Chat (CSN) – Prime pour affectation à un poste vacant d'employé-cadre ou à des tâches d'employé-cadre – Autorisation de signature.
- 5. Période de questions.**
- 6. Levée de l'assemblée.**

Cap-Chat, le 10 octobre 2024

**Yves Roy
Directeur général et greffier**

YR/ml